

Réf: Dossier N° 094528

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE SYNERGIE TROTI GESTION »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON ACADEMIE, Lot
1134, Ilot 207

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SYNERGIE TROTI GESTION »

Objet : Gestion ;
Conseils en immigration ;
Développement personnel ;
Fourniture de bureau ;
BTP ;
Import-export ;
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
- Et généralement, toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON ACADEMIE, Lot 1134, Ilot 207

Dirigeant(s) : M BOHI TIENSONNON JEAN MARC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01961 du 07/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15007/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

